

A photograph showing several children playing in a dusty, outdoor area. One child in the foreground is wearing a white sleeveless top and a patterned skirt, with their arms raised. Other children are visible in the background, some wearing colorful clothing. The ground is reddish-brown dirt.

NOTE D'INFORMATION

L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS EN

Côte d'Ivoire

QUE SONT LES PANORAMAS DU PAYS D'ECPAT ?

Les panoramas du pays d'ECPAT présentent de manière exhaustive toutes les informations existantes et accessibles au public, ainsi qu'une analyse détaillée du cadre juridique relatif à l'exploitation sexuelle des enfants dans un pays donné. Ils fournissent une évaluation des avancées et des défis liés à sa mise en œuvre, des actions en cours pour lutter contre ce problème, et proposent des mesures prioritaires et concrètes pour améliorer la prévention et la réponse à l'exploitation sexuelle des enfants.

Les crises politiques qui ont secoué la Côte d'Ivoire depuis 1993 ont eu des conséquences négatives sur les structures institutionnelles, le cadre de vie et la sécurité, ayant potentiellement contribué à l'accroissement de situations d'exploitation sexuelle des enfants sous plusieurs formes.¹

L'exploitation sexuelle des enfants dans le pays est particulièrement difficile à appréhender en raison du manque d'études récentes sur son ampleur et ses caractéristiques. La pauvreté semble être l'un des principaux facteurs de vulnérabilité des enfants à l'exploitation sexuelle en Côte d'Ivoire.² Ce risque est exacerbé par le fort taux de travail des enfants,³ leur déscolarisation,⁴ et les lacunes en matière de déclaration des naissances.⁵ Des preuves anecdotiques suggèrent que l'exploitation des enfants à des fins de prostitution est particulièrement prévalente dans les communes d'Abidjan.^{6,7,8}

Les enfants en situation de rue, dont le nombre est estimé aux alentours d'un million, sont

aussi particulièrement vulnérables, ces derniers étant le plus souvent déscolarisés et livrés à eux-mêmes pour subvenir à leurs besoins.⁹ La pauvreté associée aux stéréotypes de genre est aussi un facteur sous-jacent des mariages d'enfants, et ce malgré leur interdiction. Ceux-ci affectent particulièrement les filles issues des milieux ruraux, des foyers les plus pauvres, ou au niveau d'éducation faible.^{10,11} La tradition du confiage, qui pourrait concerner entre 23% et 30% des enfants du pays,¹² place en outre certains enfants éloignés de leurs parents dans une situation de vulnérabilité à l'exploitation sexuelle,^{13,14,15} alors que d'autres sont obligés de développer leurs propres moyens de survie en raison d'un manque d'attention ou de moyens de leurs tuteurs.¹⁶

DÉFINIR L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS

L'abus sexuel d'enfants désigne les activités sexuelles commises sur des enfants (personnes de moins de 18 ans), par des adultes ou des pairs, et implique généralement un individu ou un groupe qui profitent d'un déséquilibre de pouvoir. Il peut y avoir recours à la force, et les auteurs de l'infraction utilisent fréquemment l'autorité, le pouvoir, la manipulation ou la tromperie.

L'exploitation sexuelle des enfants implique les mêmes actions abusives. Toutefois, un élément supplémentaire doit être présent : l'échange de quelque chose (par exemple, de l'argent, un abri, des biens matériels, des choses non matérielles comme la protection ou une relation), ou même la simple promesse d'un tel échange. Elle peut se produire hors ligne, en ligne ou par la combinaison des deux.

CADRE JURIDIQUE

La Côte d'Ivoire a ratifié les principaux instruments internationaux et régionaux sur les droits de l'enfant. Depuis 2010, le pays a considérablement renforcé son arsenal juridique pour lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants, notamment à travers l'adoption de lois dédiées contre la traite et les pires formes de travail des enfants,¹⁷ la cybercriminalité,¹⁸ et les mariages d'enfants, précoces et forcés.¹⁹ Toutefois, de nombreuses lacunes persistent, exacerbées par la réticence des enfants à signaler une situation d'exploitation sexuelle en raison de sentiments de peur, de honte ou de culpabilité. Un exemple clé de ces lacunes est le fait que les enfants exploités à des fins de prostitution peuvent faire l'objet de poursuites pénales s'ils procèdent ou tentent de procéder publiquement au racolage.²⁰ Il n'existe en outre aucune disposition spécifique criminalisant les délinquants pédosexuels dans ce contexte, bien que ces derniers puissent être poursuivis pour viol statutaire s'ils ont des relations sexuelles avec des victimes de moins de quinze ans.²¹

EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS EN LIGNE

La définition du matériel d'abus sexuel d'enfants dans la loi relative à la lutte contre la cybercriminalité n'inclut pas la représentation des organes sexuels d'un enfant, ni les images d'un enfant de quinze ans ou plus se livrant à un comportement sexuellement explicite (une notion qu'elle ne définit d'ailleurs pas).²² De plus, elle ne couvre ni les matériels audio, non visuels ou générés par ordinateur, ni les représentations mettant en scène des personnes apparaissant comme des enfants. Le fait d'accéder à des matériels d'abus sexuels d'enfants par le biais d'un système d'information ou d'un moyen de stockage de données informatiques n'est en outre pas criminalisé.

La législation ne contient pas de dispositions qui excluent la responsabilité pénale d'un enfant impliqué dans la production et le partage consensuels de contenu sexuel auto-généré, pas plus qu'elle ne criminalise explicitement d'autres phénomènes d'exploitation sexuelle d'enfant en ligne, tels que le chantage sexuel sur mineur et la sollicitation d'enfants en ligne à des fins sexuelles (online grooming).

EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS DANS LE CADRE DES VOYAGES ET DU TOURISME

La législation ne criminalise pas l'organisation de voyages et de déplacements ayant explicitement ou implicitement pour but de faire participer un ou plusieurs enfants à des activités sexuelles. La loi ne régit pas l'utilisation de volontaires internationaux travaillant en contact direct avec les enfants, et il n'existe pas de dispositions visant à refuser l'entrée ou la sortie de personnes condamnées pour abus sexuels d'enfants du territoire.

PERSPECTIVES DE PROGRÈS



La Côte d'Ivoire amende l'article 361 du Code Pénal criminalisant le racolage afin d'exclure les victimes de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins de prostitution de son champ d'application ; et criminalise explicitement la sollicitation ou l'obtention de rapports sexuels d'enfants victimes.



La Côte d'Ivoire adopte une définition légale des matériels d'abus sexuels d'enfants couvrant les matériels non-visuels ou générés par ordinateur, la représentation des organes sexuels d'un enfant et les représentations mettant en scène des personnes apparaissant comme des enfants ; et criminalise le fait d'accéder sciemment à ces matériels.



La Côte d'Ivoire adopte des dispositions spécifiques pour garantir la responsabilité des entreprises du secteur du voyage et du tourisme en cas de comportement criminel lié à l'exploitation sexuelle des enfants.

ENGAGEMENT ET CAPACITÉ DU GOUVERNEMENT

La Côte d'Ivoire n'a pas de plan d'action national dédié à la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants, et les stratégies et plans d'actions nationaux en matière de lutte contre la traite et le travail des enfants ne mettent pas particulièrement l'accent sur ce phénomène. Il convient en outre de noter un manque d'initiatives spécifiques pour lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins de prostitution et dans le cadre des voyages et du tourisme.

RÉPONSE À L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS

La Côte d'Ivoire est classée 46ème sur 60 pays par l'indice Out of the Shadows 2022 en ce qui concerne la prévention des abus et de l'exploitation sexuels des enfants.²³ Ce classement s'explique notamment par le manque de programmes d'éducation et de sensibilisation sur ces phénomènes et de stratégies nationales de prévention des crimes corrélés.²⁴

Par exemple, le Plan d'Action et la Stratégie Nationale de Lutte contre la Traite des Personnes 2016-2020 ne contenaient pas de mécanismes ou d'objectifs dédiés spécifiquement à la traite des enfants à des fins sexuelles.^{25,26} De plus, des informations sur le contenu du Plan d'Action et de la Stratégie Nationale pour la période 2021-2025, n'étaient pas encore disponibles à la date de janvier 2023. Le pays a également mené un Plan d'Action National de Lutte contre la Traite, l'Exploitation et le Travail des Enfants 2019-2021. Toutefois, il n'a pas concentré ses interventions sur l'exploitation sexuelle des enfants.²⁷

En 2011, le gouvernement a créé une Plateforme de Lutte contre la Cybercriminalité pour recueillir les plaintes en la matière, mener des enquêtes et réaliser des campagnes de sensibilisation.^{28,29} Toutefois, peu d'informations sont disponibles quant à ses activités concernant l'exploitation sexuelle des enfants en ligne. De plus, le gouvernement prévoit d'adopter une Stratégie Nationale de Cybersécurité 2021-2025 et une Stratégie Nationale de Développement du Numérique à l'horizon 2025. Il était toutefois trop tôt, en janvier 2023, pour savoir si des dispositions sur l'exploitation sexuelle des enfants en ligne seraient incluses.

COLLECTE DE DONNÉES SUR L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS

En Mars 2020, le gouvernement a publié les résultats d'une enquête nationale sur les violences faites aux enfants et aux jeunes. Mis à part les mariages précoces, celle-ci ne contenait pas de données spécifiques sur les manifestations de l'exploitation sexuelle des enfants.³⁰ En outre, le pays ne rend pas publiques les statistiques criminelles de toutes les infractions liées à l'exploitation sexuelle des enfants. De telles données pourraient être utilisées pour mieux comprendre la prévalence du phénomène et identifier les différentes populations vulnérables. Elles permettraient en outre de mieux planifier et mettre en œuvre des programmes de prévention ciblés, et de mieux répondre aux besoins des victimes.

PERSPECTIVES DE PROGRÈS



La Côte d'Ivoire met en place un organe interministériel pour coordonner la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants et adopte un plan d'action national dédié en la matière, assorti d'un budget dédié.



La Côte d'Ivoire mène une étude nationale sur la prévalence et les caractéristiques des différentes formes d'exploitation sexuelle des enfants dans le pays, afin de générer des données fiables en vue de poser les bases d'une action nationale renforcée contre ces crimes.

DÉFIS EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'ENFANCE ET INTERVENTIONS DE PREMIÈRE LIGNE

UNE RÉPONSE POLICIÈRE INSUFFISANTE

Des preuves anecdotiques suggèrent que les agents de police ne sont pas formés pour prendre en charge les victimes d'exploitation sexuelle en tenant compte de leurs besoins spécifiques en matière de protection.³¹ Le manque de moyens pour accompagner les victimes dans leurs démarches ainsi que l'absence d'accueil pluridisciplinaire demeurent donc de sérieux défis.³²

Les enquêtes sur les violences sexuelles sont généralement superficielles en raison d'un manque de moyens et de formation.³³ Il arrive que les forces de l'ordre demandent aux familles des victimes de rechercher ou d'appréhender elles-mêmes les auteurs, ou de couvrir certains frais liés à l'enquête.³⁴ La police se contente souvent d'un certificat médical sans conduire d'autres actes d'enquête, ce qui force ensuite les magistrats à prononcer des relaxes faute de preuves.³⁵ Les cas d'exploitation sexuelle des enfants sont traités au même titre que les violences sexuelles au sens large, et les enquêtes en la matière souffrent également des lacunes précitées.³⁶

MENACES ÉMERGENTES

L'internet mobile en Côte d'Ivoire a connu un développement rapide au cours des six dernières années, passant de 6 717 616 abonnements au 31 mars 2016 à 22 925 258 au 31 mars 2022.^{37,38} Cet accès croissant à internet génère de nouveaux espaces permettant aux criminels, sous couvert d'anonymat, de contacter des enfants et de les exploiter sexuellement.³⁹ Toutefois, il existe très peu de données sur l'usage d'internet par les enfants en Côte d'Ivoire, ainsi que sur les caractéristiques ou principaux facteurs de vulnérabilité à l'exploitation sexuelle en ligne.

Le secteur du tourisme ivoirien s'est considérablement développé entre 2012 et 2019, période au cours de laquelle la part du tourisme dans le PIB est passée de 2,4 à 7,3%.⁴⁰ En parallèle, le nombre de visiteurs internationaux est passé de 289 000 en 2012 à 2 070 189 en 2019.⁴¹ La prévalence de l'exploitation d'enfants à des fins de prostitution à Abidjan, de loin la première destination touristique du pays,⁴² en fait un terreau particulièrement fertile pour l'exploitation sexuelle des enfants. De plus, la Côte d'Ivoire organisera la Coupe d'Afrique des nations de football en janvier/février 2024 dans les villes principales du pays. De tels événements sportifs créent un environnement potentiellement propice à une hausse de l'exploitation sexuelle des enfants dans les pays hôtes.⁴³

PERSPECTIVES DE PROGRÈS



La Côte d'Ivoire adopte, au sein des tribunaux et des forces de l'ordre, des procédures, des mécanismes et des formations relatives au traitement des enfants victimes d'exploitation sexuelle, en allouant un budget adéquat et durable pour leur mise en place dans tout le pays.



La Côte d'Ivoire adopte une stratégie dédiée pour sensibiliser les visiteurs internationaux et les acteurs du secteur touristique à l'exploitation sexuelle des enfants dans le cadre des voyages et du tourisme.

ACCÈS À LA JUSTICE ET AU RÉTABLISSMENT

La législation ivoirienne ne prévoit pas explicitement de procédures ou méthodes d'interrogatoire spécifiquement adaptées aux enfants victimes d'exploitation sexuelle. Ce manque de mesures dédiées est susceptible d'amplifier le traumatisme qu'ils ont subi.⁴⁴ Les victimes de violences sexuelles en Côte d'Ivoire font en outre face à divers obstacles dans l'accès à la justice, au rétablissement et à l'indemnisation. Ceux-ci sont également susceptibles d'impacter les enfants victimes d'exploitation sexuelle, bien que l'absence d'études sur la question empêche de tirer des conclusions définitives.

ACCÈS À LA JUSTICE POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES

La loi autorise le juge à ordonner toute mesure propre à sauvegarder les droits et intérêts des victimes de violences sexuelles dans leur lieu d'habitation ou menacées d'une union matrimoniale forcée,⁴⁵ mais cette disposition est trop restrictive pour englober toutes les manifestations de l'exploitation sexuelle des enfants. Bien que toutes les victimes de violences sexuelles aient droit à l'assistance judiciaire,⁴⁶ le manque d'avocats en dehors d'Abidjan, ainsi que leur propension à refuser ce genre de dossier en raison d'une procédure de paiement complexe et lente demeurent des problèmes majeurs.⁴⁷

En 2013, l'Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire a créé, avec l'appui de partenaires au développement, 16 cliniques juridiques afin de pallier certaines de ces lacunes et d'assurer la prise en charge judiciaire des femmes et enfants victimes de violences basées sur le genre. Toutefois, six d'entre elles n'étaient plus financées en novembre 2021.^{48,49}

ACCÈS AU RÉTABLISSMENT ET À L'INDEMNISATION

Les enfants victimes d'exploitation sexuelle peuvent bénéficier des services de prise en charge mis en place pour les victimes de violences basées sur le genre ou sexuelles. Toutefois, ces derniers sont peu nombreux, souvent concentrés à Abidjan, et sous-financés.⁵⁰ De plus, le faible nombre de psychologues ou de psychiatres dans les établissements de santé publics rend difficile la prise en charge des victimes.⁵¹ Le manque de services spécialisés gérés et financés par l'État ont amené des organisations de la société civile locale à développer leurs propres structures de prise en charge des enfants victimes de violence, d'abus ou d'exploitation,^{52, 53, 54, 55, 56} bien que leur action soit entravée par le manque de ressources.⁵⁷

La législation ne contient pas de dispositions spécifiques sur l'accès des enfants victimes d'exploitation sexuelle à l'indemnisation. De plus, les procédures d'action publique n'aboutissent que très rarement à une indemnisation pour les victimes de violences sexuelles. Les condamnés ne doivent s'acquitter d'éventuelles réparations que dans les trois mois suivant leur libération,⁵⁸ soit potentiellement plusieurs années après les faits. C'est l'une des raisons qui poussent de nombreuses victimes à se tourner vers le système judiciaire coutumier afin d'obtenir réparation.⁵⁹

PERSPECTIVES DE PROGRÈS



La Côte d'Ivoire adopte des procédures ou méthodes d'interrogatoire spécifiquement adaptées aux enfants victimes d'exploitation sexuelle au sein des tribunaux et des forces de l'ordre ; et alloue un budget adéquat et durable pour leur mise en place dans tout le pays.



La Côte d'Ivoire prend des mesures pour garantir un accès à une aide juridique gratuite sur l'ensemble du territoire pour les victimes d'exploitation sexuelle des enfants ; et met en place des fonds spécifiques d'assistance pour garantir leur accès à l'indemnisation.



La Côte d'Ivoire renforce sa coopération avec les ONG offrant des services de soutien aux enfants vulnérables et aux victimes de l'exploitation sexuelle, et facilite leur accès à des financements.

NOTES DE FIN

- Office français de protection des réfugiés et apatrides. (2019). Côte d'Ivoire - Les victimes de la traite des êtres humains à des fins d'exploitation par le travail. 9.
- SOS Violences Sexuelles. (2022). *Communication interne*.
- République de Côte d'Ivoire, Ministère du Plan et du Développement. (2017). La situation des femmes et des enfants en Côte d'Ivoire, Enquête à indicateurs multiples 2016 - MICSS5. 136.
- Fonds des Nations Unies pour l'Enfance. (2021). La situation des enfants dans le monde 2021. 228.
- Ibid.* 232.
- Eburnie Today. (2019). Prostitution en Côte d'Ivoire : la ruée des filles de plus en plus jeunes.
- Koaci. (2019). Côte d'Ivoire : Abobo 15ème arrondissement, prostitution de mineurs à ciel ouvert, on s'en fout !
- Presse Côte d'Ivoire. (2021). Prostitution : Quand les mineurs font une percée inquiétante.
- Humanium. (2020). Enfants de Côte d'Ivoire : Concrétiser les droits de l'enfant en Côte d'Ivoire.
- UNICEF. (2022). Le mariage d'enfants en Afrique de l'Ouest et centrale - Aperçu statistique et réflexion sur l'élimination de cette pratique. 32.
- Humanium. (2020). Enfants de Côte d'Ivoire : Concrétiser les droits de l'enfant en Côte d'Ivoire.
- Fadilou Di Ba, M. (2021). Le confiage : une culture et/ou un système de protection de l'enfance ?
- ONG Cavoequiva. (2022). Le confiage d'enfant, une pratique traditionnelle en Afrique de l'Ouest, pouvant mener à une grande vulnérabilité.
- Office français de protection des réfugiés et apatrides. (2019). Côte d'Ivoire - Les victimes de la traite des êtres humains à des fins d'exploitation par le travail. 9.
- SOS Violences Sexuelles, ECPAT France & ECPAT Luxembourg. (2016). Analyse situationnelle de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales en Côte d'Ivoire. 43.
- Ibid.* 48.
- République de Côte d'Ivoire. (2010). Loi n° 2010-272 du 30 Septembre 2010.
- République de Côte d'Ivoire. (2013). Loi n° 2013-451 du 19 juin 2013.
- République de Côte d'Ivoire. (2019). Loi n° 2019-570 du 26 juin 2019 relative au mariage.
- République de Côte d'Ivoire. (2019). Code Pénal. Art 361.
- Ibid.* Art 403.
- République de Côte d'Ivoire. (2013). Loi n° 2013-451 du 19 juin 2013. Art 1.
- Economist Intelligence Unit. (2022). Out of the Shadows - Index 2022. 62.
- Out of the Shadows. (n.d.). Côte d'Ivoire, 2022 - Prevention.
- République de Côte d'Ivoire. (2015). Plan d'Action National de Lutte contre la Traite des Personnes 2016-2020.
- République de Côte d'Ivoire. (2015). Stratégie Nationale de Lutte contre la Traite des Personnes 2016-2020.
- Organisation Internationale du Travail, Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations. (2022). Observation (CEACR) - adoptée 2021, publiée 110ème session CIT (2022) ; Convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999 - Côte d'Ivoire (Ratification: 2003).
- Gouvernement de Côte d'Ivoire. (2022). Lutte contre la cybercriminalité en Côte d'Ivoire : des résultats probants.
- Gouvernement de Côte d'Ivoire. (2021). Cybercriminalité : la Plateforme de Lutte contre la Cybercriminalité traite en moyenne 4,500 à 5,000 plaintes par an.
- République de Côte d'Ivoire, Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant. (2020). Violence faite aux enfants et aux jeunes en Côte d'Ivoire - Résultats de l'enquête nationale.
- SOS Violences Sexuelles. (2022). *Communication interne*.
- FIDH, MIDH, Réseau d'Action contre les Violences Sexuelles & LIDHO. (2022). "On va régler ça en famille" - Les obstacles à une prise en charge effective des victimes de violences sexuelles en Côte d'Ivoire. 33.
- Ibid.* 34
- Ibid.* 54.
- Ibid.* 56.
- SOS Violences Sexuelles. (2022). *Communication interne*.
- Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire. (2022). Statistiques du marché des télécommunications en Côte d'Ivoire - 1^{er} trimestre 2022.
- Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire. (2016). Données statistiques du premier trimestre 2016. 7.
- ECPAT International. (2020). Summary Paper on Online Child Sexual Exploitation. Bangkok: ECPAT International.
- République de Côte d'Ivoire, Ministère du Tourisme et des Loisirs. (2022). Le tourisme en chiffres : Le bulletin d'information sur les statistiques du Tourisme en Côte d'Ivoire - année 2021. 4.
- Ibid.*
- Ibid.*
- UNICEF Office of Research-Innocenti. (2020). The Sale & Sexual Exploitation of Children: Sport & Sporting Events.
- ECPAT International. (2017). Through the Eyes of the Child: Barriers to Access to Justice and Remedies for Child Victims of Sexual Exploitation. Bangkok: ECPAT International. 72.
- République de Côte d'Ivoire. (2021). Loi n° 2021-894 du 21 décembre 2021 relative aux mesures de protection des victimes de violences domestiques, de viol et de violences sexuelles autres que domestiques. Art. 5, 10.
- Ibid.* Art 13.
- FIDH, MIDH, Réseau d'Action contre les Violences Sexuelles & LIDHO. (2022). *Op. Cit.* 58.
- SOS Violences Sexuelles. (2022). *Communication personnelle*.
- FIDH, MIDH, Réseau d'Action contre les Violences Sexuelles & LIDHO. (2022). *Op. Cit.* 59.
- Ibid.* 60.
- Ibid.*
- ONG Cavoequiva. (n.d.). Notre centre de transit.
- ONG Cavoequiva. (n.d.). Page d'accueil.
- ONG Cavoequiva. (n.d.). La protection de l'enfance.
- Dignité et Droits pour les Enfants en Côte d'Ivoire. (n.d.). Programme enfants victimes de violences et d'abus (EVA).
- Dignité et Droits pour les Enfants en Côte d'Ivoire. (n.d.). Centre sauvetage.
- SOS Violences Sexuelles. (2022). *Communication interne*.
- République de Côte d'Ivoire. (2018). Code de Procédure Pénale. Art 745, 746.
- FIDH, MIDH, Réseau d'Action contre les Violences Sexuelles & LIDHO. (2022). *Op. Cit.* 36.



ECPAT International

328/1 Phaya Thai Road, Ratchathewi, Bangkok, 10400 THAILAND
Tel: +662 215 3388 | Email: info@ecpat.org | Website: www.ecpat.org



giz Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



Le projet «Mettre l'accent sur la protection des enfants dans le cadre du développement des voyages et du tourisme pour une reprise durable après la pandémie de COVID-19» est mise en œuvre avec le soutien de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH au nom du Ministère fédéral de la Coopération économique et développement de l'Allemagne (BMZ).